



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation militaire au Sahel et en Ukraine

Question au Gouvernement n° 4727

Texte de la question

SITUATION MILITAIRE AU SAHEL ET EN UKRAINE

M. le président. La parole est à M. Thomas Gassilloud.

M. Thomas Gassilloud. Avant toute chose, je souhaite, au nom du groupe Agir ensemble, me joindre à l'hommage rendu en mémoire du brigadier Martin, du 54e régiment d'artillerie de Hyères, tombé ce samedi au Mali.

Depuis 2013, à la demande des autorités sahéliennes, nos soldats font l'honneur de la France en protégeant le Sahel de la tempête djihadiste. Je tiens d'ailleurs à rappeler qu'ils interviennent en soutien des populations, lesquelles sont confrontées à des situations très difficiles.

Depuis plusieurs semaines, nous entrons progressivement dans un contexte nouveau. Au Mali, il est marqué à la fois par une rupture du cadre politique qui entourait les autorités de transition et par le déploiement, désormais effectif, de mercenaires du groupe Wagner. Le coup d'État survenu hier au Burkina Faso, et que nous condamnons, ne fait qu'accentuer la complexité à cette situation.

Alors que faire ? L'enjeu, nous semble-t-il, consiste à montrer que nous sommes capables, entre Européens, de faire preuve de réalisme. En effet, si notre combat contre le terrorisme dans la région doit continuer, nous ne pouvons pas aider des États sans élaborer de stratégie commune avec ceux qui les dirigent, même de manière illégitime.

Plus globalement, nous devons renforcer notre action face aux menaces hybrides, qui mêlent notamment désinformation, attaques cyber et irruption de nouveaux acteurs paraétatiques, au Mali comme en Ukraine. C'était d'ailleurs l'un des thèmes abordés au cours d'un déplacement que j'ai effectué en Finlande la semaine dernière avec plusieurs de mes collègues.

Comment continuer à lutter efficacement, entre Européens, contre les groupes armés terroristes dans un contexte de fragilité politique dans toute la région sahélienne ? Pouvez-vous également nous faire part de votre stratégie pour renforcer notre réponse contre les menaces hybrides ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Avant de vous répondre, permettez-moi de saluer à mon tour la mémoire du brigadier Alexandre Martin, mort pour la France samedi dernier au Mali. Nous lui rendrons hommage ce jeudi. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Quelle est la situation actuelle au Sahel ? La junte malienne a rompu ses engagements et multiplie les provocations. Des mercenaires du groupe Wagner sont déployés sur le territoire malien et un coup d'État, que nous condamnons, vient d'avoir lieu au Burkina Faso. Faut-il pour autant abandonner la lutte contre le terrorisme ? Non ! Ce combat est essentiel à notre sécurité. Cet engagement contre le péril djihadiste au Sahel, mais, plus largement, en Afrique de l'Ouest, nous comptons le poursuivre, aux côtés de nos partenaires africains, européens, mais aussi américains.

Mais il est clair, également, que nous devons nous adapter à ce nouveau contexte et tenir compte de cette situation. Dans ce double objectif de poursuite du combat et d'adaptation, nous avons engagé une concertation approfondie avec nos partenaires, notamment ceux de la *task force* européenne Takuba. Je veux ici affirmer notre solidarité avec nos partenaires danois, dont le déploiement intervient, contrairement à ce qu'affirme la junte malienne, sur une base juridique légale.

En Afrique comme en Europe, la Russie, par ses actions et ses discours, privilégie une stratégie d'intimidation. Elle choisit la confrontation masquée, qui est un facteur de déstabilisation. Nous l'avons clairement indiqué à nos homologues russes dès le mois de novembre. Faire face aux menaces hybrides qui se déploient sous le seuil du conflit ouvert constituera une des priorités de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, à travers la finalisation de la boussole stratégique européenne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Gassilloud](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4727

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 janvier 2022](#)